Regard de l'autre

Laissez venir à moi…

« *Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. Amen, je vous le dis : celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu à la manière d'un enfant n'y entrera pas.* » Matthieu 19-4.

Que pourrait nous dire Jésus aujourd'hui, dans cette France de l'automne 2026 ?

« **Laissez les adolescents et les jeunes gens venir à moi**, car le Royaume des cieux est pétri de leurs rêves, leurs aspirations vous obligent et ils sont prophètes de leurs temps. »

« **Laissez les cœurs rongés par la colère venir à moi**, car ils et elles crient vers mon Père, le Royaume de Dieu est assez vaste pour accueillir leur parole et leur offrir une vraie écoute. »

« **Laissez les âmes hantées par le désir de violence venir à moi** car je n'ai pas peur d'eux, ils et elles sont aussi mes enfants. Les chemins de Rédemption que je vous ai laissés sont nombreux et le Royaume de mon Père est aussi fait pour ceux qui se sont égarés. »

« **Laissez celles et ceux qui gouvernent venir à moi** car ils ont besoin d'être guidés. Je leur soufflerai encore et encore l'Esprit de Sagesse, d'Intelligence et de Conseil. Je leur redirai que si leur temps est celui du monde, leurs actes doivent puiser dans le temps infini du Royaume ».

« **Laissez les forces de l'ordre venir à moi** car je dois leur rappeler qu'ils ne sont pas seulement des gardiens de la paix mais aussi les artisans de ma Paix. »

« **Laissez la foule immense d'Hommes et de Femmes de bonne volonté** venir à moi car je veux leur dire merci et leur redonner l'Esprit de Force. Mon Père tout puissant a plus que jamais besoin d'eux pour bâtir chaque jour un Monde nouveau. »

« Laissez-moi venir à vous, car je vous aime. »

Aline

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Belleville
Secrétariat : 15 rue Lassus - 75019 Paris - Tél. : 01 42 08 54 54
Courriel : **paroissesjbb@gmail.com** Site **: http://sjbb.fr**

BELLEVILLE DIMANCHE

25 octobre 2026

30ème dimanche du Temps Ordinaire - Année A

Ex 22, 20-26; Ps 17 (18); 1 Th 1, 5c-10; Mt 22, 34-40

HORAIRES DES MESSES

Lundi 26 octobre :
19h: Messe

Mardi 27 octobre
17h -18h30: Accueil prêtre, adoration, confessions
19h: Messe suivie de l'Adoration

Mercredi 28 octobre :
16h30: Chapelet (chapelle de la Vierge Marie)
19h: messe suivie de l'Adoration

Jeudi 29 octobre :
17h -18h30: Accueil prêtre, adoration, confession
19h: Messe suivie de l'Adoration

Vendredi 30 octobre :
19h: Messe suivie de l'Adoration

Samedi 31 octobre :
9h: Messe
18h30: Messe Anticipée de la TOUSSAINT

Dimanche 1 novembre :
Fête de la TOUSSAINT
11h: Messe
18h30: Messe

Edito

Le « commandement » de l'amour

« *Ce qui est légal n'est pas nécessairement moral* ».
Ces paroles prononcées par le pape Léon à Lourdes s'adressaient en particulier aux personnes malades, mais aussi à nous tous, et rappelaient que la dignité humaine est au-dessus de toute loi.
Les textes de ce week-end nous parlent du rapport à la loi, dans un contexte national de tension et de violence, qui bouscule notre ordre républicain.
Le message du Christ est clair, à défaut d'être simple à vivre : **nous sommes appelés à aimer. Aimer Dieu et aimer mon prochain, c'est pareil**. Comment ? **A 100%** (*de tout ton cœur, toute ton âme et tout ton esprit*).
Et Jésus termine à l'attention des docteurs de la Loi qui n'auraient pas bien compris : « *De ces deux commandements dépend toute la Loi, ainsi que les Prophètes* ».
La Loi, les commandements, n'ont de sens que pour mieux aimer, pour devenir davantage des vivants, à commencer par mon prochain.
C'est très concret, cela se vit au quotidien, et c'est d'**une exigence folle**. Parce que nous avons tous des charges à porter, des contraintes multiples à gérer, des fragilités personnelles. Mais c'est une Bonne Nouvelle car elle nous est **adressée par le Christ qui connait nos limites, qui est saisi de compassion, qui nous tend la main**.
Au lendemain des violences du week-end dernier, notre pasteur, notre archevêque Laurent Ulrich, nous rappelait notre mission :
« Il nous appartient comme catholiques, par notre engagement, le don de nous-mêmes, d'être des instruments de consolation, des artisans de paix et de compréhension mutuelle, de ne pas nous décourager, d'apporter le témoignage de notre espérance et de construire au milieu de nos frères un monde juste et fraternel. »
C'est à cela qu'on reconnaitra les artisans du Royaume de Dieu.

Jérôme, diacre

HORAIRES MESSES

Attention au changement d'horaire des messes pendant les vacances scolaires du Lundi 19 octobre au dimanche 1 novembre inclus.

- **Pas de messe** le mardi, mercredi jeudi et vendredi à 8h30
- **Pas de Laudes** le vendredi , samedi et dimanche .
- **Accueil prêtre, adoration et confession** de 17h-18h30 uniquement le mardi et le jeudi.

SPECIAL TOUSSAINT

- **Samedi 31 octobre: Messe anticipée de la Toussaint** à 18h30
- **Dimanche 1 novembre:** Messe de la **TOUSSAINT** à 11h et à 18h30
- **Dimanche 1 novembre: Mission TOUSSAINT de 14h30 à 17h** sur le parvis (merci d'apporter gâteaux et boissons)
- **Lundi 2 novembre: Messe pour les défunts à 19h**

BOUGIES POUR LES DÉFUNTS

À l'occasion du 2 novembre, jour où nous faisons mémoire de nos fidèles défunts, vous pourrez vous procurer 1 bougie sur laquelle vous inscrirez les prénoms de vos défunts. (Offrande conseillée : 6 euros). Vous la déposerez le 2 novembre devant l'icône de la Résurrection. Les défunts seront nommés lors de la **messe pour les défunts le lundi 2 novembre à 19h**

MISSEL 2027

Il est en vente à l'accueil pour 10€

MESSE DES DÉFUNTS

Vos fidèles défunts : pour les messes du 31 octobre à 18h30, le dimanche 1 novembre à 11h et 18h30 et le lundi 2 novembre à 19h les prénoms de vos défunts décédés depuis le 1er novembre 2025 seront énoncés, que les obsèques aient eu lieu ici ou ailleurs. Si vous êtes concernés, faites parvenir à l'accueil ces prénoms. **Le jour même, en arrivant à l'entrée de l'église, vous pourrez positionner une bougie sur des plateaux.** Des bénévoles les apporteront devant l'autel, au moment où les prénoms seront énoncés au micro.

FLEURS POUR LA TOUSSAINT

Vous pouvez apporter des fleurs à partir du vendredi 30 octobre jusqu'à vendredi soir pour la **décoration florale de l'église à l'occasion de la Toussaint . Merci de les déposer dans le vase prévu dans la chapelle de la Vierge de Lourdes.**

OFFRIR UNE MESSE

L'intention de messe pour un défunt manifeste sa présence parmi les vivants. Pourquoi ne pas offrir une messe pour nos défunts? **Demander une messe , c'est faire mémoire de sa vie et célébrer avec lui la Gloire de Dieu. Prier pour un défunt, c'est aussi mettre plus avant la relation spirituelle qui nous unit entre les vivants certes mais aussi avec les morts.** Le montant indicatif de l'offrande pour une messe est de 18€. **Vous pouvez faire votre demande pour une intention de messe à l'accueil.**

CONFÉRENCE

Dimanche 15 novembre à 16h : Conférence sur la Vierge Marie par Robert Churlaud et Monique Durand Wood (chapelle Jean-Paul II)

SAINTE ELISABETH DE LA TRINITÉ

La paroisse accueille le **mardi 17 novembre de 14h à 22h les reliques de sainte Elisabeth de la Trinité.**
14h: **Arrivée des reliques et accueil liturgique.**
18h: **Vêpres**
19h: **Messe**
20h-22h: **Veillée de prière** et **départ des reliques.**

PELERINAGE A LA SALETTE

La paroisse organise du **jeudi 6 mai au Dimanche 9 mai un pèlerinage au sanctuaire de Notre Dame de la Salette** (en Isère)) . Réservez ces dates et parlez-en autour de vous.

RECRUTEMENT CHEF SCOUTS

Le groupe Scouts de SJBB est **à la recherche d'un chef plutôt expérimenté , âgé entre 20 et 30 ans afin de pouvoir encadrer notre caravane des pionniers caravelles (14/17 ans) cette année.**
Contact: sgdf.sjbb@gmail.com

CARNET PAROISSIAL

Prions pour nos mariés :
Bruno **QUANTIN et** Gabriela **LEITE**
Alain **NIZARD et** Nathalie **GUILLEMOT**
Olivier **MARIN et** Suzanne **BAVEREZ**

DENIER DE L'EGLISE

Deux fois par an, je vous adresse cet appel à participer au Denier de l'Église.
Tous les paroissiens réguliers bénéficient des services de la paroisse (liturgies accompagnées par le chant et l'orgue, confessions, préparation et célébration des sacrements, conférences, groupes bibliques, formations, accueil, mouvements, entraide, accompagnement spirituel…
Le Denier sert à financer le traitement des prêtres et le salaire des laïcs employés par la paroisse, les prestations professionnelles de l'église et du presbytère (travaux d'entretien, ménage, comptabilité, cuisine…), les charges d'électricité et de chauffage, à soutenir nos activités pastorales

- **Sachez en tout cas qu'une journée d'exploitation de la paroisse revient à 1 700€.**
- Le **mode de règlement du Denier** à privilégier pour la paroisse est le **prélèvement bancaire mensuel**, qui assure une stabilité budgétaire et une facilité comptable.

P.S. Vous pouvez effectuer votre don via le site internet de la paroisse sjbb.fr ou en scannant ce QR Code

- Si vous êtes imposable, les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé.

Merci à vous tous pour ce souci pastoral que je désire porter avec vous tous. Je compte sur vous!

P. Christian